

Dossier mis à jour : ajustements du projet suite aux avis des PPA

Important : certaines pièces du dossier ont été mises à jour — comment les repérer ?

Certaines pièces du dossier d'enquête publique ont été ajustées afin de tenir compte des avis des Personnes Publiques Associées (PPA).

Ces ajustements complètent, précisent ou modifient certaines dispositions du projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrêté et font partie intégrante du projet soumis à l'enquête publique.

Toutefois, ces modifications ne figurent pas au même endroit selon les documents. Afin de faciliter la lecture du dossier, voici comment les repérer :

1. Règlement graphique

La version initiale du règlement graphique a évolué.

Merci de consulter la version mise à jour figurant en pièce 3.1.1, portant la mention :

« Plan amendé à titre informatif pour illustrer les réponses aux avis des Personnes Publiques Associées à l'issue de la consultation ».

2. Cahier des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Le cahier des OAP a également été ajusté.

Merci de consulter la version portant la mention :

« Proposition d'ajustement — pièce 4 OAP — Chap III en réponse aux avis des PPA ».

3. Autres pièces du dossier (règlement écrit, rapport de présentation, PADD, annexes)

Pour ces documents, les modifications sont regroupées dans :

Pièce 5 — annexe 6 — point O : “Liste des amendements proposés pour répondre aux avis des PPA” (page 62 et suivantes).

Nous vous invitons à tenir compte de ces éléments pour appréhender correctement le projet soumis à l'enquête publique.